

Des applaudissements ?

Autor(en): **Bornand, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 10

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Fregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

1 case.. par an Fr. 25.—
 2 cases. » » 40.—
 La ligne. . . » 0.25

SOMMAIRE : Pour la Propagande. — Des Applaudissements? : Roger BORNAND. — Le XXV^e anniversaire de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses : C. H. — Une nouvelle Victoire. — A Budapest : E. Gd. — Un Fait-Divers : J. C. — L'Eternelle Mineure (*suite et fin*) : Dr M. MURET. — De ci de là. — A travers les Sociétés.

POUR LA PROPAGANDE

*Un bon nombre de nos abonnés recevront certainement ce numéro à la campagne, à la montagne, ou au bord de la mer. Pouvons-nous suggérer à tous ceux qui ne tiennent pas à garder la collection complète du **Mouvement Féministe** de laisser après lecture leur numéro au salon, sur la table des journaux? Ils compléteront ainsi la propagande en faveur de nos idées — et de notre journal! — qui a été faite, cet été, par le service gratuit des numéros de juillet et d'août à 200 hôtels et pensions de la Suisse romande. Et nous les remercions d'avance de leur concours.*

Des Applaudissements?

A Budapest, les représentants des associations pour le suffrage féminin ont tenu une grande assemblée internationale; à Paris les femmes françaises ont établi le bilan de leurs efforts; en Norvège, la Chambre a accordé, à l'unanimité, le droit de vote aux femmes sur le même pied que les hommes. Chez nous, le mois de juin n'a rien apporté de particulier dans ce domaine, à part les applaudissements qui retentirent à Aarau, lors de la célébration du 25^{me} anniversaire de la fondation de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne s'agissait point du tout d'une manifestation subversive et que ces applaudissements n'avaient rien d'approbateur pour le mouvement suffragiste. Oh non! on est très conservateur chez nous; et cela surtout lorsqu'on se réclame d'idées avancées: radicales, démocratiques, philanthropiques, ou de quelque nom qu'on décore ce conservatisme helvétique.

Voici le fait auquel nous faisons allusion. Les journaux racontent qu'au cours d'une discussion, une dame de St-Gall aurait demandé, devant l'assemblée de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, que le droit de vote soit accordé aux femmes. Ici, nous citons textuellement le communiqué publié par divers journaux: « la présidente (M^{lle} Trussel), aux applaudissements de l'assemblée, a déclaré que la Société d'Utilité publique des Femmes suisses n'ambitionnait pas de situation politique dans l'Etat ».

Si nous comprenons bien ces applaudissements et cette déclaration, ils signifient que ces dames n'approuvent pas le mou-

vement d'opinion qui réclame le droit de suffrage des femmes. Toute opinion est respectable; mais il est permis de la discuter.

Nous admettons parfaitement que des femmes qui se contentent de faire le ménage, de raccommorder des bas, de confectionner des plats doux, ou qui, parfumées ou poudrées, promènent leur ennui dans quelque parc de casino à la mode, se désintéressent de cette question. Elles se passent très bien du droit de vote. Mais les membres de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses travaillent; elles veulent agir dans la vie publique, dans la cité (en grec: *polis*, d'où politique); elles veulent donc faire de la politique, non pas celle qui s'élabore dans les estaminets ou par les comités étroits et maladroits, mais celle qui vise à transformer, à enrichir l'organisme social tout entier. Et la Société d'Utilité publique des Femmes suisses fait déjà de la politique dans ce sens élevé, et le seul juste du mot. Car dans la même séance où retentirent les applaudissements étranges que nous relevons, M. le pasteur Muri parla de « la mission de la femme dans l'école et dans l'assistance publique ». Mais l'école, mais l'assistance publique dépendent du Conseil d'Etat, du Grand Conseil, du Conseil municipal et communal! Pour s'en occuper, il faut entrer en relations avec ces différents corps qui sont des corps politiques; si l'on veut même que l'école et l'assistance publique soient bien dirigées, sagement réglées, il faut pouvoir agir sur ceux qui ont le pouvoir de modifier, d'améliorer ou d'entraver leur organisation. Or la seule manière d'agir, pour celui qui ne possède pas l'autorité directe, c'est le bulletin de vote. Nous tous, simples électeurs, nous ne pouvons exercer notre influence sur l'école ou l'assistance publique que par le choix que nous faisons de nos mandataires, qui seront chargés d'établir les règlements, de voter les lois dans ce domaine.

Et voilà pourquoi je ne comprends pas les applaudissements d'Aarau!

Ou bien la Société d'Utilité publique des Femmes suisses a raison de repousser toute ingérence de la femme dans la vie publique ou politique; elle agit avec prudence en refusant, en rejetant le bulletin de vote, qu'on ne lui offre, hélas! pas encore. Mais, dans ce cas, je ne vois pas pourquoi M. le pasteur Muri a entretenu ces dames de « la mission de la femme dans l'école et dans l'assistance publique ». Car, sans droit de vote, cette mission sera toujours très précaire, et d'ailleurs elle est du domaine de la vie politique.

Ou bien ces dames sont dans leur droit de se mêler des questions d'assistance et de vie scolaire; — et je le leur accorde de

très grand cœur; — mais il faut aller jusqu'au bout, et reconnaître qu'un citoyen qui n'a rien à dire dans le choix des législateurs et des autorités chargées d'appliquer les lois ne fera jamais que de la petite besogne, à côté: des réparations ou des enjolivures. La situation des femmes dans l'école et dans l'assistance publique dépendra ainsi toujours du bon plaisir des hommes, de la tolérance masculine; ce ne sera pas une situation de droit, que les femmes auraient le pouvoir de défendre ou de consolider. C'est donc une position incertaine et même fausse.

Nous sommes heureux de tout le travail accompli par la Société d'Utilité publique des Femmes suisses; nous souhaitons que son champ d'action s'étende encore; car nous avons l'assurance qu'un jour, que nous désirons prochain! ses membres comprendront que le droit de vote des femmes n'a rien de révolutionnaire ni de dangereux (il existe dans des pays plus avancés que le nôtre), et que même il est impossible de poursuivre utilement, librement, la tâche que s'est fixée cette association philanthropique, sans la liberté et la force nouvelles, que le droit de vote apportera aux femmes.

Roger BORNAND.

L'affirmation de M. Roger Bornand a d'autant plus de poids que la Société d'Utilité publique des Femmes suisses a devant elle de belles et grandes tâches à remplir, comme l'indique le compte-rendu suivant de l'Assemblée d'Aarau, écrit spécialement pour le Mouvement Féministe.

(Réd.)

LE VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE

de la

Société d'Utilité publique des Femmes Suisses

Une nombreuse assemblée a fêté, à Aarau, au mois de juin dernier, le vingt-cinquième anniversaire de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses (Schweizerischer Gemeinnütziger Frauenverein), dont la constitution, dans la même ville d'Aarau, remonte à l'année 1888. Convaincues de la nécessité d'adapter l'éducation de la jeunesse féminine aux nouvelles conditions économiques et sociales, quelques femmes appartenant aux cantons industriels de la Suisse orientale (Argovie, Zurich, St-Gall) s'étaient décidées à sortir de la réserve et de l'obscurité coutumières. L'influence salubre et déjà puissante qu'exerçaient de nombreux groupements masculins les avait encouragées à faire à leur tour acte de solidarité et à s'associer pour travailler au bien commun.

Leurs efforts s'orientèrent en premier lieu vers l'instruction domestique des jeunes filles. Une école ménagère s'ouvrit en 1889 en Argovie: il en existe six aujourd'hui, toutes également prospères et utiles. De nombreuses sections (95 à l'heure qu'il est), appartenant à presque tous les cantons et comptant près de 10,000 membres, se sont peu à peu affiliées à la Société. Leur activité s'exerce dans les domaines les plus divers: assistance des malades, éducation ménagère, crèches, homes pour jeunes filles isolées, publication de brochures instructives pour les mères de famille, conférences populaires, relèvement de la profession de domestique, lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose, etc. Dans un grand nombre de localités écartées ou peu peuplées, la section de l'U. P. F. S., forme le centre des bonnes volontés et groupe tous les efforts en vue de l'amélioration matérielle et morale des conditions de vie. C'est là surtout qu'il faut les voir à l'œuvre, ces femmes simples, modestes, mais énergiques et dévouées, à qui ne suffit plus la

« charité » traditionnelle du bon vieux temps, autrement dit l'aumône, mais qui veulent *élever* dans le meilleur sens du mot la génération future et la préparer pleinement à sa tâche dans la famille. Car c'est pour la famille qu'elles ont surtout travaillé jusqu'ici et leurs ambitions politiques ont été à peu près nulles. Seront-elles amenées peu à peu à se joindre aux visées plus vastes et plus hardies de beaucoup de leurs concitoyennes? L'avenir le dira. Ce qui donnerait lieu de le croire, c'est que les relations avec l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses, après avoir été un peu froides au début, ont changé de caractère, et qu'un grand nombre de sections de l'U. P. F. S. ont profité du droit de faire partie de l'Alliance, qui leur a été accordé après quelque temps.

Une des créations les plus utiles de la Société est sans contredit l'Ecole de jardinage de Niederlenz, fondée à l'instar de celles d'Angleterre et d'Allemagne, qui met à la portée des jeunes filles une branche nouvelle et féconde d'activité professionnelle. Mais l'œuvre la plus considérable qui ait été mise sur pied est l'Ecole de gardes-malades avec hôpital pour femmes, créée à Zurich en 1901, et dont l'éloge n'est plus à faire. Sous la direction énergique et savante de M^{me} Anna Hur et de M^{lle} Ida Schneider, assistées d'un état-major de femmes-médecins, elle s'est acquise une réputation incontestée et continue à se développer. Le bureau de placement pour gardes-malades qui y est adjoint rend également de grands services.

C'est donc avec une fierté justifiée que le Comité central de l'U. P. F. S. a pu convoquer à Aarau les déléguées des sections et les représentants du gouvernement, ainsi que des sociétés amies. Dans son discours d'ouverture, M^{lle} Trüssel, la présidente actuelle, a donné un aperçu de l'origine et de la marche de la Société, et a rendu hommage aux nobles aspirations et aux efforts inlassables de celles qui l'ont précédée dans sa charge. C'est sous la présidence de M^{me} Villiger-Keller (1889-1907) et par le rayonnement de son enthousiasme et de sa chaleur d'âme que l'U. P. F. S. a acquis le plus d'extension et d'influence. D'autres orateurs ont ensuite pris la parole et se sont prononcés pour la participation des femmes aux administrations scolaires, ecclésiastiques et philanthropiques, mais leur admission aux droits politiques n'a pas été défendue. Nous devons passer sous silence tous les rapports si substantiels qui avaient pour objet les formes variées de l'activité des sections.

Une atmosphère vraiment réconfortante de cordialité et de zèle pour le bien a régné pendant ces belles journées d'Aarau. Nous ne pouvons mieux conclure notre compte rendu qu'en citant les paroles finales de la brochure que la doyenne toujours vaillante de la Société, M^{me} Stocker-Caviezel, a consacrée au travail accompli dans ces vingt-cinq années: « Restons avant tout fidèles à la grande tâche que nous nous étions proposées dès le début, celle de relever la femme par l'éducation. »

C. H.

Une nouvelle Victoire

Un des Etats les plus peuplés des Etats-Unis vient, presque en même temps que la Norvège, de donner le droit de vote aux femmes. C'est l'Illinois, dont une des villes les plus importantes est Chicago. La loi sur le suffrage féminin avait été votée en mai par le Sénat, et a passé triomphalement à la Chambre. C'est, rappelons-le, le dixième Etat d'Amérique où les femmes peuvent voter.

Détail intéressant: Miss Jane Addams, une des femmes les